

Monsieur le président, je n'ignore pas qu'il va se trouver des cyniques et autres à travers le pays, qui diront qu'une telle conférence ne sera rien de plus qu'une intéressante réunion d'étudiants et d'universitaires qui auront l'occasion d'enrichir quelque peu leur vie en venant au Canada participer à des cycles d'études, à des entretiens et à des tournées. Néanmoins, j'affirme qu'il est des plus important que nous réunissions, à la première occasion, le plus grand nombre d'étudiants possible, surtout des régions du monde où la possibilité de s'instruire est limitée, et que nous fassions rencontrer ces étudiants avec nos chefs politiques et universitaires. Bien préparée, une telle conférence pourrait servir d'une manière appréciable la cause de la compréhension entre États. A mon avis, il serait possible d'examiner une grande variété de sujets au cours de la conférence. On n'aurait pas de difficulté non plus à y attirer un groupe d'universitaires bénévoles de chez nous, et leurs rencontres officieuses avec les étudiants venus de l'étranger seraient aussi profitables que les assises mêmes de la conférence. Notre pays a les moyens de mettre en œuvre un tel projet qui, j'ose le croire, gagnera l'imagination d'autres députés, soulèvera leur intérêt et obtiendra l'appui du gouvernement.

La prochaine proposition que je voudrais formuler, monsieur le président, ne nécessite, comme le secrétaire d'État aux Affaires étrangères le relèvera certainement avec plaisir, aucun fonds de la part du gouvernement. C'est une demande que j'adresserais aux hommes d'affaires de notre pays. Les députés auront récemment noté, dans les journaux, le débarquement en Inde, à Ceylan et à Sarawak, du premier contingent du groupe que l'on connaît dans le Québec sous le nom de «Volontaires canadiens d'outre-mer». Sous l'égide de cette association privée, 15 jeunes Canadiens qui représentent la plupart des régions du Canada se sont engagés à fournir un an de service volontaire dans ces contrées. Ils touchent une petite allocation de séjour du gouvernement qui les reçoit. Lorsqu'il s'y trouve un représentant du Canada, ses services administrent une caisse de contingence, afin de pouvoir régler certaines circonstances inusitées et, selon les directives du gouvernement, les hauts-commissaires du Canada surveillent ces volontaires. Il me semble que le public canadien peut être fier de ce que ces jeunes gens se trouvent maintenant sur place et assument leurs tâches avant qu'aucun membre du «Corps de la paix» de Kennedy ait encore quitté les États-Unis.

Cependant, je ne voudrais pas que les députés s'imaginent que ces Volontaires canadiens d'outre-mer sont les rivaux du Corps

de la paix. Les Volontaires canadiens d'outre-mer ne font concurrence à personne. Ils ne se sont pas rendus là-bas pour y rechercher l'honneur et la gloire. Ils ont pour but de servir humblement dans l'industrie, dans l'agriculture, dans le domaine de l'administration publique, du commerce ou de la médecine, sous l'égide du gouvernement qui est leur hôte et de favoriser ainsi la compréhension et la fraternité internationales en se renseignant et en enseignant d'autres Canadiens sur l'histoire, la culture, les traditions, ainsi que sur la vie politique et économique du peuple au sein duquel ils travaillent. Il y a deux semaines, monsieur le président, je me trouvais sur un quai de Londres. J'observais ces 15 jeunes étudiants canadiens appuyés au bastingage du navire qui allait les emporter dans les régions auxquelles ils offraient leurs services bénévoles. L'expérience était émouvante et je suis sûr que si certains hommes d'affaires qui liront peut-être ce discours la vivent par l'imagination, ils se rallieront à cette cause et verseront leur cotisation.

Ceux qui ont ainsi abandonné la chance qu'ils avaient d'améliorer leur position financière, pour se rendre dans un milieu tout à fait étranger à celui auquel ils étaient habitués et y travailler dans des conditions bizarres et, pour eux, extraordinaires, étaient prêts à offrir ce sacrifice d'au moins un an en servant ainsi. Si nous, qui nous trouvons ici dans des conditions relativement faciles, sur le front intérieur, ne donnons pas à ces gens et à ceux qui leur succéderont un appui financier raisonnable, j'estime que nous aurons manqué une belle occasion de servir le monde par leur entremise ainsi que notre propre pays. Les Volontaires canadiens d'outre-mer ont été fondés à la suite d'une proposition de M. Donald K. Faris, Canadien de grande expérience dans les choses de la vie, qui travaille maintenant en Inde pour le FICSE. Leurs principaux conseillers universitaires étaient M. Nathan Keyfitz, ancien directeur du bureau du Plan de Colombo, et le professeur Yves Martin, de l'Université Laval. Je répète donc qu'un programme modèle d'essai d'un an est maintenant en voie d'exécution. Son succès dépendra du travail des volontaires eux-mêmes. Mais ils ne seraient pas partis là-bas sans les efforts de M. et M^{me} Keith Spicer, dont les rares aptitudes se sont concentrées sur chaque aspect de cette entreprise. Je tiens aussi à mentionner le travail de M. Michel Côté et de ses camarades, étudiants à Laval.

L'entreprise des Volontaires canadiens d'outre-mer a reçu les louanges du premier ministre et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je fais maintenant appel aux